

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

ÉTATS FINANCIERS PROSPECTIFS

Exercice se terminant le 31 mars 2014

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en date du 30 novembre 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Chad Gaffield, Ph.D., MSRC
Président

Jaime W. Pitfield
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Date: _____

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

**État de la situation financière prospectif
au 31 mars
(en milliers de dollars)**

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Passifs		
Créditeurs et charges à payer [note 6]	2 626	2 626
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	891	868
Revenus reportés [note 7]	499	504
Avantages sociaux futurs [note 8]	1 000	1 050
Total des passifs nets	5 016	5 048
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 663	2 663
Débiteurs [note 9]	1 211	1 211
Avances	11	11
Total des actifs financiers nets	3 885	3 885
Dette nette	1 131	1 163
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	139	139
Immobilisations corporelles [note 10]	1 958	2 312
Total des actifs non financiers	2 097	2 451
Situation financière nette [note 11]	966	1 288

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2012 au 30 novembre 2012.

Obligations contractuelles [note 12]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Chad Gaffield, Ph.D., MSRC
Président

Jaime W. Pitfield
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Date: _____

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

État des résultats et de la situation financière nette prospectif

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Charges		
Coûts indirects de la recherche	332 124	332 872
Talent	176 063	173 792
Savoir	138 018	135 607
Connexion	35 290	29 337
Services internes	19 718	19 002
Total des charges	701 213	690 610
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	701 213	690 610
Financement du gouvernement et transferts		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	699 723	686 772
Variations des montants à recevoir du Trésor	(1)	0
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères	4 048	4 160
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(2557)	(322)
Situation financière nette - début de l'exercice	(1 591)	966
Situation financière nette - fin de l'exercice	966	1 288

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2012 au 30 novembre 2012.

Information sectorielle [note 14]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

État de la variation de la dette nette prospectif Exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(2 557)	(322)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 082	914
Amortissement des immobilisations corporelles	(405)	(560)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	677	354
Variation due aux charges payées d'avance	(47)	0
Augmentation nette de la dette nette	(1 927)	32
Dette nette - début de l'exercice	3 058	1 131
Dette nette - fin de l'exercice	1 131	1 163

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2012 au 30 novembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

État des flux de trésorerie prospectif Exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	701 213	690 610
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 10]	(405)	(560)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 13a]	(4 048)	(4 160)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	(292)	0
Augmentation (diminution) des avances	0	0
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(47)	0
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(187)	0
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	15	23
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(3)	(5)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	2 395	(50)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>698 641</u>	<u>685 858</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 082	914
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>1 082</u>	<u>914</u>
Activités de financement	0	0
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>699 723</u></u>	<u><u>686 772</u></u>

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2012 au 30 novembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

Notes afférentes aux états financiers prospectifs

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il réalise ses objectifs dans le cadre de cinq activités de programme qui sont décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSH sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du CRSH qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les renseignements présentés dans les résultats estimatifs de fin d'exercice pour 2012-13 sont fondés sur des résultats réels en date du 30 novembre 2012 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. L'information estimative de fin d'exercice pour 2012-13 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2013-14, et des prévisions ont été faites en ce qui concerne les résultats prévus de l'exercice 2013-14.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- a) Les activités du CRSH resteront, pour l'essentiel, pareilles à celles de l'an dernier.
- b) Les charges, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basées sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- c) Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2012.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2012-13 et pour 2013-14, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, le CRSH a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Voici certains facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques:

- a) Le moment et le montant des acquisitions et aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- b) La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives.
- c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, le CRSH ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement en vigueur dans le cadre de l'exercice 2012-13 en date du 30 novembre 2012. Ces conventions comptables, énoncés ci-après, s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSH est financé par le gouvernement au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSH ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette prospectif et dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CRSH fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSH est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSH sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSH et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSH a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectations d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux et des services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement. Les cotisations du CRSH au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSH découlant du Régime. La responsabilité du CRSH relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, répondant du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit aux indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

f) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

g) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSH n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules motorisés	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

5. Autorisations parlementaires

Le CRSH reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette prospectif et l'état de la situation financière prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSH pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent:

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	701 213	690 610
Réajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(405)	(560)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(4 048)	(4 160)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	15	23
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<u>2 395</u>	<u>(50)</u>
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	699 170	685 863
Réajustements pour les éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont un incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 082	914
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<u>(47)</u>	<u>0</u>
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	1 035	914
Autorisations disponibles prévus	<u><u>700 205</u></u>	<u><u>686 777</u></u>

Les autorisations présentées représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

b) Autorisations demandées

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Autorisations fournis		
Crédit 95 - Subventions et bourses	670 769	661 318
Crédit 90 – Dépenses de fonctionnement	26 740	22 849
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employé	2 696	2 610
Autorisations disponibles prévues	<u>700 205</u>	<u>686 777</u>

6. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les crédoiteurs et les charges à payer du CRSH :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	1 362	1 362
Crédoiteurs - parties externes	747	747
Total des crédoiteurs	<u>2 109</u>	<u>2 109</u>
Charges à payer	517	517
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>2 626</u>	<u>2 626</u>

7. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers ainsi que les montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service, exécuté. Les détails des opérations de ce compte se présentent comme suit.

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées dans la situation financière nette [voir la note 11]. Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	109	110
Intérêts reçus	<u>1</u>	<u>2</u>
Solde de clôture	<u><u>110</u></u>	<u><u>112</u></u>

b) Cadeaux, dons et legs

Les cadeaux, dons et legs sont des fonds reçus pour des projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs sont les suivants :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	387	389
Intérêts reçus	<u>2</u>	<u>3</u>
Solde de clôture	<u><u>389</u></u>	<u><u>392</u></u>

8. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSH participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p.100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le CRSH versent des cotisations couvrant le coût du Régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 2 013 391 \$ en 2012-13 et à 1 876 668 \$ en 2013-14, soit environ 1,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSH relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement, répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CRSH verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de convention collective avec certains groupes d'employés et les changements aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues. Voici des informations sur les indemnités de départ estimatives en date des présents états financiers:

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	3 395	1 000
Charges pour l'exercice	281	450
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(2 676)</u>	<u>(400)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>1 000</u>	<u>1 050</u>

9. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les détails des débiteurs du CRSH :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	420	420
Débiteurs - parties externes	<u>791</u>	<u>791</u>
Débiteurs	<u>1 211</u>	<u>1 211</u>

10. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2013	2014
Matériel informatique	3 012	660		3 672	2 850	327		3 177	162	495
Logiciels	1 600	229		1 829	1 301	118		1 419	299	410
Autre matériel	225	25		250	210	7		217	15	33
Mobilier	2 054			2 054	1 680	105		1 785	374	269
Améliorations locatives	1 374			1 374	1 374			1 374	0	0
Véhicule motorisé	34			34	3	3		6	31	28
Actifs en construction	1 077			1 077				0	1 077	1 077
Total	9 376	914	0	10 290	7 418	560	0	7 978	1 958	2 312

11. Situation financière nette

Une partie de la situation nette du CRSH est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ établie en 1973-1974 par le Parlement en vertu du crédit 45a de la *Loi de crédits n° 5*. Les intérêts générés par la dotation sont inclus dans les revenus reportés [voir note 7]. La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers, mais fait l'objet de restrictions selon les fins déterminées. Voici les opérations portées au compte :

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Fonds des bourses de la Reine	250	250
Situation financière nette excluant le fonds de dotation	716	1 038
Situation financière nette	966	1 288

12. Obligations contractuelles

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Les engagements pour les octrois des exercices futurs, se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2013-14	229 273
2014-15	151 788
2015-16	97 303
2016-17	73 815
2017-18 et exercices ultérieurs	40 409
Total	592 588

De par leur nature, les activités du CRSH peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CRSH sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors d'acquisition de biens ou de prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(milliers de dollars)
2013-14	27
2014-15	6
2015-16	0
2016-17	0
2017-18 et exercices ultérieurs	0
Total	33

13. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSH est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSH a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSH prévoit recevoir gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services de vérifications ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette prospectif:

	Résultats estimatifs 2013	Résultats prévus 2014
	(milliers de dollars)	
Locaux	2 650	2 795
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 308	1 275
Services de vérification	90	90
Total	<u>4 048</u>	<u>4 160</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette prospectif.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSH administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Le CRSH prévoit engagé des charges de 213 269 525 \$ en 2013-14 (213 269 525 \$ en 2012-13) en subventions et bourses de ce genre. Les prévisions et les charges à cet égard sont constatées dans les états financiers prospectifs de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers prospectifs.

Dans certaines circonstances, le CRSH recouvre également des frais administratifs lorsqu'il absorbe un fardeau administratif important pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Le CRSH prévoit récupérer 99 238 \$ en 2013-14 (99 238 \$ en 2012-13). Les montants prévus réduiront les charges de fonctionnement du CRSH.

14. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programmes du CRSH. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées prévues par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	2013	2014					TOTAL
	TOTAL	Coûts indirects de la recherche	Talent	Savoir	Connexion	Services internes	
(milliers de dollars)							
Paiements de transfert							
Subventions et bourses	670 769	332 403	169 819	131 365	27 731	0	661 318
Total - paiements de transfert							
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux	19 881	447	3 503	3 597	1 437	10 656	19 640
Services professionnels et spéciaux	4 668	13	289	397	104	3 102	3 905
Logement et locations	2 836	1	12	16	4	2 919	2 952
Transport et communications	1 522	4	97	133	35	1 011	1 281
Amortissement des immobilisations corporelles	405	0	0	0	0	560	560
Réparation et entretien	566	2	36	49	13	375	475
Information	397	1	25	35	9	263	333
Services publics, fournitures et approvisionnements	169	1	11	15	4	116	147
Total - Charges de fonctionnement	30 444	469	3 973	4 242	1 606	19 002	29 293
Total - Charges	701 213	332 872	173 792	135 607	29 337	19 002	690 610